

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire

*Placer au-dessus de toute préoccupation personnelle
le souci de la sincérité et de la justice. (Cte d'Haussonville)*

Editeur et Rédacteur en chef, WILFRID GASCON

Bureaux à ST-JEROME, Terrebonne, P. Q. Place du Marché. Tel. 35

AVIS PERMANENT

—o—

A l'avenir, l'abonnement à l' "ÉGALITÉ" sera renouvelable tous les trois mois au prix uniforme de 25c. dans tout le Canada, prime comprise. Les abonnés en dehors de St-Jérôme devront joindre à leur demande 5 CENTS pour frais d'expédition de la prime

Au mois, 10 cts par mois; la prime est envoyée avec le reçu du troisième mois.

L'ouvrage que nous donnons en prime se vend 20 et 25 cents en Amérique, chez tous les libraires. Le coût de l'abonnement à la revue se trouve donc entièrement compensé.

JOSEPH E. PARENT

NOTAIRE, COMMISSAIRE DE LA COUR SUPÉRIEURE

Agent d'Assurances

Prêts d'argent, Maisons et terres à vendre et à louer. Administration de propriétés,

Règlement de successions, etc.

PRES DU MARCHÉ....ST-JEROME

Imprimerie Commerciale

Nous exécutons rapidement et avec
+ le plus grand soin toutes sortes de
travaux.

LIVRES, BROCHURES,

FACTUMS, JOURNAUX,

BLANCS DE TOUTES ESPÈCES,

Etc., Etc., Etc.

Notre matériel est entièrement neuf
Nos prix sont des plus modérés.

Nous faisons appel à tous ceux qui veulent de belles et bonnes impressions au meilleur marché possible.

J. E. PREVOST FILS,

Rue St-Georges,

ST-JÉRÔME

L'ÉGALITÉ

Revue Politique et Littéraire illustrée.

Editeur-propriétaire : WILFRID GASCON,

Saint-Jérôme (Terrebonne) P. Q.

Prenez note

M. Chs. Desjardins, 206, rue Wolfe, est notre agent-général pour Montréal et la banlieue. Il est autorisé à prendre des abonnements et à en percevoir le prix.

Nos abonnements, dans la ville de Montréal, sont payables mensuellement à notre agent—(10 cents par mois)—ou en bloc par lettre fermée adressée directement à nos bureaux.

Envoi d'un spécimen gratuit sur demande.

La thèse de Zigliara sur l'éducation

Un défi à l'abbé G. Raison

Notre adversaire n'a encore rien trouvé dans saint Thomas sur le sujet que nous discutons depuis plusieurs semaines : l'éducation et l'instruction publiques.

C'est pour le moins bizarre.

En revanche, il nous sert à la place trois colonnes d'arguments empruntés au cardinal Zigliara, "docteur éminent de l'Ordre des Frères Prêcheurs, dont la "Somme philosophique" a mérité des félicitations des plus hautes autorités philosophiques, et "est admise comme manuel dans tous les collèges classiques et séminaires de la Province aussi bien que dans diverses écoles distinguées de Rome et de l'Europe".

Bon ! on ne peut pas mieux vous tenir, cher monsieur l'abbé.

Nous avons lu très attentivement ce que Zigliara dit des "droits et des devoirs des parents et de l'Etat en matière d'éducation.

Eh bien, monsieur l'abbé, nous vous portons le défi suivant — êtes-vous homme à le relever ?

Nous vous défions de prouver que nous ayons soutenu le contraire de la thèse de Zigliara, c'est-à-dire que nous ayons jamais affirmé une seule des propositions qu'il y condamne.

Ah ! vous persistez à nous accuser froidement de répandre l'erreur et le mensonge — en compagnie de l'envoyé du pape et de l'archevêque de Saint-Paul ! l'occasion vous est enfin fournie de prouver péremp-toirement contre nous. Pour cela vous n'avez qu'à rapprocher de la thèse de Zigliara nos affirmations passées et en indiquer les réelles dissemblances. Quant à nous, nous déclarons adhérer pleinement aux conclusions du docteur catholique dont les ouvrages sont adoptés dans les séminaires de la Province, et nous affirmons même que les prétentions que nous avons soutenues contre vous, Zigliara les soutient également dans sa thèse — ce qui est une belle vengeance pour nous, comme vous voyez.

Vous êtes d'une habileté consommée, monsieur l'abbé !

Mais que nos compliments ne vous fassent pas perdre contenance. Notre défi est là :

Prouvez que nous avons soutenu le contraire de la thèse de Zigliara que vous avez invoquée contre nous.

Nous maintenons que nous avons toujours été d'accord avec Zigliara. Prouvez que ce n'est pas vrai !

Si vous ne le faites pas, vous aurez au moins réussi à prouver une chose : votre mauvaise foi par trop évidente. Mais soyez tranquille, nous nous réservons de vous donner le coup de grâce.

Une autre fois, ça vous apprendra à mesurer vos moyens avant de vous ruer sur les passants.

Il est bon quelquefois de compter avec les "demi-savants". Tout "sot écrivain" que vous nous avez estimé, il se peut que nous puissions en pincer de moins sot et plus savant que nous.

Les idées et le programme de Mgr Ireland

Comment ils sont vus à Rome

On écrit du Vatican à la *Correspondance Politique* : "Mgr Ireland, l'archevêque de Saint-Paul, États-Unis, est attendu à Rome prochainement. Mgr Ireland a été appelé par le Pape pour conférer avec lui sur l'ensemble de la situation religieuse aux États-Unis. L'influence de l'archevêque de St-Paul au Vatican, qui avait subi ces dernières années une sorte d'éclipse paraît aujourd'hui plus solidement établie que jamais. On attribue ce fait aux rapports du délégué actuel à Washington, Mgr Martinelli, qui a convaincu le Vatican de la nécessité qu'il y avait au point de vue du développement du catholicisme américain de ne pas combattre les idées et le programme de Mgr Ireland".

HORS D'ŒUVRE

La *Vérité* assure que l'*Oiseau-Mouche*,—vous savez, le même à qui M. Fréchette a déjà rogné les ailes,—habite une maison de verre ! Et M. Tardivel ajoute qu'un abîme le sépare maintenant du délicieux organe de la baillarge-tie de *Chicagotimi*.

Next !

Comment, next ? Un autre abîme, qui va s'élargissant, sépare encore la *Vérité* de l'école de Trois-Rivières. Or, cette école de Trois-Rivières n'est pas ce qu'un vain peuple pense. Elle a pour organes le *Trifluvien*, inspiré en haut lieu, et le *Mouvement Catholique*, revue d'un autre âge, non moins bien inspirée, que ces chers frères font lire aux élèves de notre école en guise de nourriture spirituelle. C'est avec cette dernière revue, rédigée par une demi-douzaine de mordus, qu'on apprend aux enfants

que les libéraux de cette province en particulier sont les *complices de la secte infernale* et les *instruments conscients ou inconscients des loyes*. Tout ce qu'il y a de plus Léo Taxil et de plus rococo, comme vous voyez.

Or, nos commissaires d'école libéraux se croisent qui les bras, qui les mains, et laissent les bons frères persuader les élèves que leurs pères, que leurs grands pères sont des misérables, vendus et livrés à la secte infernale. . . .

Ce que c'est que de nous !

Livres, Journaux

LE PASSE-TEMPS. — Sommaire du No 81 : TEXTE.—Poésie : Timidité par E. Z. Massicotté ; Chronique de quinzaine, par Silvio ; Silhouettes musicales : Le Dr Paul-Emile Prévost, par H. R. ; Choses à dire : Joli mois de mai, par Paul Bilhaud ; Histoires naturelles : Le paon, par Jules Renard ; Théâtre, concerts, etc. ; Mondanités ; Récréation ; Graphologie ; Feuilleton : Série ! (suite) ; LE PORTRAIT DE BERTHE (suite), MUSIQUE. — Chant : Ave Maria, par le Dr Paul-Emile Prévost ; Les matelots sont rigolos, créée par Thibaudeau à Montréal ; Piano : The Golfers, par R. Hurupireys.

Le *Passe-Temps* est le plus ancien des journaux de musique du Canada et donne huit pages de musique vocale et instrumentale tous les quinze jours. Ce journal est indispensable aux personnes qui veulent apprendre à lire la musique à première vue. Abonnement, avec primes, \$1.50 par année. Un numéro, 5 cents. Adressez : Le *Passe-Temps*, Montréal.

BIBLIOGRAPHIE.—*Voltaire, Madame de Pompadour et quelques arpents de neige*, par Joseph Tasse, Lévis, Pierre-Georges Roy, éditeur, 1898.

Voltaire et Pompadour ! Deux noms sinistres attachés à notre histoire. Plutus et Venus accouplés ! Deux mauvais génies qui changèrent le cours de nos destinées et détruisirent l'œuvre de François Ier, de Henri IV, de Louis XIV, de Richelieu et de Colbert.

M. Tasse étudie ces deux tristes personnages surtout dans leurs rapports avec le Canada. On sait que Voltaire est l'auteur de la célèbre phrase : Vous savez que la France et l'Angleterre sont en guerre pour quelques arpents de neige, vers le Canada, et qu'elle dépense pour cette belle guerre beaucoup plus que tout le Canada ne vaut. Madame de Pompadour, elle, en apprenant la chute de Québec, en 1759, s'écria avec joie : Enfin le roi dormira tranquille ! Les deux amis n'aimaient donc guère le Canada.

Cette étude remplie de renseignements intéressants forme le quatrième fascicule de la *Bibliothèque Canadienne*.

On peut se procurer *Voltaire, Madame de Pompadour et quelques arpents de neige*, en s'adressant à l'éditeur, M. Pierre-Georges Roy, 9, rue Wolfe, Lévis. Prix : \$0.15

JEUX D'ESPRIT

ENIGME

Nous sommes plusieurs sœurs à peu près du même âge.
Dans deux rangs différents, mais d'un même apanage ;
Nous avons en naissant un palais pour maison,
Qu'on pourrait mieux nommer une étroite prison :
Il faut nous y forcer pour que quelqu'une en sorte,
Quoique cent fois par jour on nous ouvre la porte.

CHARADE

Sel dans mon premier,
Nuit sans sommeil à mon dernier.
Cause d'admiration est mon entier.

∴
Solution des derniers problèmes :

ENIGME : *Secret.*

CHARADE : *Canon.*

USAGES DU MONDE

Des sujets de conversations

La conversation est-elle susceptible de perfectionnement ? Assurément oui. Chacun, en surveillant son langage, améliorera la conversation générale. Il suffit pour cela d'éviter certaines fautes que l'on commet d'ordinaire par inattention ou manque de bon vouloir. S'il ne nous est pas donné à tous de briller dans le monde, il nous est toujours facile de n'y être pas ennuyeux.

On a souvent jeté la pierre à ceux qui parlaient de la pluie et du beau temps ; il est presque impossible cependant de se passer de ce sujet de conversation. Tout le monde s'intéresse à la chaleur et au froid, au vent et à la pluie, à la neige et à la tempête, à la grêle ou à la rosée : agriculteur, homme du monde, chasseur, marin, ou malade dont un changement de température renouvelle les douleurs. Peut-on faire une partie de plaisir sans escompter les fantaisies du soleil ? Peut-on planter sans désirer une oadée qui rende le terrain plus favorable ?

Ne bannissons donc pas la pluie et le beau temps de la conversation.

Il n'y a du reste pas de limites à prescrire aux sujets de conversation pourvu qu'ils n'offensent pas la morale ; que celui qui parle ne soit pas ridicule, que ceux qui écoutent ne soient pas ennuyés ; voilà la règle. Nous pouvons obtenir de chaque causeur quelque chose d'utile et agréable ; les esprits graves nous fe-

ront penser, les esprits légers nous distrairont.

Cependant il est des sujets de conversation reconnus pour fastidieux. Les détails personnels ont cet inconvénient. La plus belle bataille du monde est fatigante quand elle est racontée longuement par le militaire qui y a figuré, fût-ce au premier rang. Lorsque vous parlez de vos espiègleries d'enfant, de votre village et de son clocher, des travaux de votre profession, vous lassez même le plus patient des auditeurs.

Car c'est là un travers commun de l'humanité : l'auteur tirera un manuscrit de sa poche et vous en racontera les vicissitudes, et Dieu veuille qu'il est la modestie de ne point vous en lire les "beaux passages," c'est-à-dire l'ouvrage entier !

Le financier commencera l'histoire de la hausse et de la baisse, de ses bénéfices et de ses spéculations ; l'huissier même croira être très intéressant en racontant une saisie immobilière ou une demande en licitation portée devant le tribunal.

Evitons donc de parler des travaux de notre profession.

Autre écueil, la maladie : "J'ai des pesanteurs d'estomac. — Mes migraines durent vingt-quatre heures. — Mes digestions ne se font pas. — Les nuits sont bonnes, mais dans le jour j'ai des somnolences. . ." Et souvent lorsque vous entrez dans un salon, que vous entendez parler de tant de maux et de tant de remèdes, vous vous étonnez que les mêmes gens, au lieu de se mettre au lit et d'appeler le médecin, aillent au spectacle et au bal le même soir.

Ils ne sont malades que pour se plaindre.

D'autres personnes ont une disposition triste dans l'esprit qui les porte à annoncer toutes les nouvelles alarmantes : "Monsieur un tel va certainement mourir. — Le pain est augmenté, comment vivrons-nous ? — On annonce la guerre. — On dit que le choléra est à nos portes ; le nombre des victimes serait incalculable. . ."

Il y a courage et non légèreté à supporter les maux de la vie, et à n'en point fatiguer les oreilles d'autrui.

Il faut examiner les esprits avec lesquels on est en rapport, et s'étudier à les faire briller en leur fournissant le sujet de conversation qui peut leur être favorable. Un homme entiché de sa noblesse vous parlera volontiers de ses ancêtres, pour peu que vous l'y poussiez ; de même un militaire de combats, et un voyageur des pays qu'il a traversés.

Beaucoup de jeunes femmes ne savent parler que de robes et de chapeaux, beaucoup de vieil-

les dames que de cuisine et de ménage. Aux premières, je dirai : En nous faisant part des désagrèments que vous occasionnent vos domestiques, vous nous les faites subir, faites-y attention !

Mais la plupart des femmes et des jeunes filles de ce temps-ci sont un peu savantes, un peu artistes. Le mot de musique ou de peinture éveillera en elles des aperçus ingénieux, nous révélera peut-être des connaissances approfondies. Toutes peuvent parler métaphysique, car elles ont de l'observation, la connaissance du cœur humain ; et la lecture des bons livres de ce siècle, l'étude des littératures étrangères font des femmes, non pas des *bavardes* comme le prétendent les hommes, mais des êtres pensants et sachant causer.

VIN MORIN

Creso Phates

Prescrit par un célèbre médecin de Québec
Dans un cas grave de grippe, guérison radicale

La grippe, puisqu'il faut l'appeler par son nom, ce double fléau des villes et des campagnes, cette terrible maladie dont les suites sont si funestes, se niche un peu partout et fait trop souvent un grand nombre de victimes. Madame Lapierre, de l'Isle d'Orléans, est une de celles qui ont eu le plus à souffrir.

Voici en peu de lignes, la narration qu'elle voulut bien nous faire de sa maladie et de son prompt rétablissement.

" Au commencement de l'hiver, je pris du froid et tombai malade, accablée de douleurs. Comme le médecin était loin de chez nous, je pris donc sur moi de me soigner moi-même, m'appliquant les remèdes que je croyais les plus à propos.

" Après quelques jours de traitement, je vis que mon mal empirait. Je souffrais de douleurs dans tout mon être. Comme complément, une toux cruelle et insupportable s'était emparé de moi, menaçant vouloir ne plus me quitter !

Dans cet état misérable, je fis un effort surhumain et me fis conduire à Québec auprès du médecin qui déjà m'avait sauvé la vie, espérant qu'il le pouvait encore une seconde fois. Après m'avoir questionnée et examinée attentivement il me dit que je souffrais d'un cas grave de grippe, que j'avais trop retardé à venir le voir, qu'il me fallait un remède prompt et puissant. Ayez me dit-il, du *Vin Morin Creso Phates*, suivez bien les directions et donnez-moi des nouvelles tous les jours.

Je fis de suite ce que me recommandait Monsieur le Docteur N. A. . . . J'achetai deux bouteilles de ce vin chez un pharmacien de la ville et retournai sans délai dans ma famille. A

peine étais-je de retour que je commençai à faire usage de ce remède. Dès les premières doses j'éprouvai du mieux. A mesure que j'en premais, cette toux que j'd croyais inguérissable diminuait, emportant avec elle toutes mes autres douleurs. Quelques jours après j'étais relativement bien. Je pris mes deux bouteilles, mes forces étant revenues, je discontinuai. J'étais guérie et n'ai rien ressenti depuis. "

Gardez toujours de ce vin dans vos maisons, c'est une règle de prudence.

LE BROMA

Dans un cas d'anémie
Résultat merveilleux

Montréal.

A MM. Dr Ed. MORIN & Cie. .

Messieurs,

Je souffrais depuis des années d'anémie. Mon sang était pauvre, mes nerfs sans forces ni énergie ; mon appétit était des plus mauvais, je n'éprouvais jamais le besoin de manger. Je recevais, depuis le commencement de ma maladie, les soins intelligents de mon docteur. Je m'étais conformée à ses soins, prenant ses remèdes avec toute la régularité possible. Un jour qu'il vint me faire visite, il me trouva dans un état pitoyable de faiblesse. Après m'avoir examinée attentivement, — Vous n'avez plus qu'une chose à faire, me dit-il, prenez le BROMA, préparation scientifique. De suite j'en envoyai chercher une bouteille et en pris une dose de suite. Après quelques jours, à mon grand étonnement, j'éprouvais un mieux considérable. Mon sang se ranima, mes nerfs prirent de la force. Ce remède m'ouvrit tellement l'appétit que j'avais toujours faim. Quel changement, moi qui depuis des années ne sentait jamais le besoin de manger. Je voulus encore continuer de prendre de ce remède incomparable jusqu'à parfaite guérison.

Maintenant je suis forte, pouvant faire mon ouvrage sans éprouver de fatigue.

Je ne serai jamais assez reconnaissante envers votre BROMA qui m'a sauvé la vie.

MADAME BEAUCHEMIN.

Vin Morin

Creso-Phates

à la créosote et aux hypophosphites

Soulage immédiatement et guérit ensuite toutes les faiblesses ou maladies pulmonaires : Toux, Bronchite, Asthme, Catarrhe, Consommation, etc.

Demandez le VIN MORIN et n'acceptez jamais un substitut pour aucune raison. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

LA LETTRE AU VATICAN

L'honorable M. Landry ne saura jamais jusqu'à quel point ses petites indiscretions ont apporté au *vulgum pecus* de joie et de contentement.

Parole, on n'est pas plus candide.

Mais, la lettre de M. Russell, si elle est authentique, comme ce bon sénateur l'affirme— et dans l'espèce nous avons deux raisons plutôt qu'une de croire le bonhomme sur parole— cette lettre, disons-nous, est en quelque sorte une pièce officielle qui vient au bon moment appuyer la prétention de ceux qui estiment que la politique des libéraux canadiens a déjoué et renversé les plans de ses adversaires irrécyclables.

Qu'on en juge par la lecture attentive de la lettre que l'honorable M. Landry a lue dans une séance du sénat. Elle est de M. Charles Russell, avocat anglais, qui dans la circonstance agissait au nom et dans les intérêts, non pas du gouvernement canadien, mais des catholiques romains membres du Parlement d'Ottawa.

« Rome, 26 novembre 1897.

« Eminence,

« Je viens d'arriver à Rome, une fois encore, « sur la demande urgente des catholiques membres du gouvernement » et du parlement du Canada, aux noms desquels je me suis déjà présenté à vous. Bien que je sois venu de si loin, je n'ose pas me présenter chez Votre Eminence, parce que je ne voudrais pas paraître faire pression, ou vouloir entraver le moins du monde, en ce moment la complète liberté de Sa Sainteté. De plus, je sais combien Votre Eminence est occupée et je me souviens avec quelle patience Votre Eminence a tant de fois déjà entendu nos représentations au sujet du Manitoba, que Votre Eminence comprend maintenant du reste à fond.

« Je ne voudrais pas même vous donner la peine de lire cette lettre, « si je n'étais pas tout particulièrement prié de venir à Rome, par ceux que je représente » et qui, demeurant loin de Rome, ne savent pas au juste quoi faire pour plaider leur cause et pour remplir leur devoir au Saint-Siège.

« C'est alors pourquoi je prends la liberté d'écrire à Votre Eminence comme suit :

« Il y a quelques jours, les journaux du Canada faisaient paraître une note d'où il ressortait que Sa Sainteté avait publié une lettre condamnant dans les termes les plus formels les concessions obtenues pour les écoles du Manitoba.

« Peu de jours après, une déclaration d'allure officielle faisait savoir que nulle lettre semblable existait.

« Quoique ne reposant sur aucun fondement, la publication de cette nouvelle a créé dans le Canada un état d'esprit tel que « mes mendiataires » ont pensé qu'ils manqueraient à leur devoir vis-à-vis de Sa Sainteté, s'ils n'élevaient jusqu'à Elle leurs représentations respectueuses.

« Le but de ma visite est d'appeler l'attention de Votre Eminence sur le sujet dont je l'ai si souvent entretenu, à savoir, qu'une telle condamnation aurait, pour la paix du Canada et la cause de l'éducation catholique dans ces pays, les effets les plus désastreux en même temps qu'elle sèmerait parmi les catholiques eux-mêmes la discorde.

« Nous ne sollicitons pas de Sa Sainteté de sanctionner comme parfaites les concessions obtenues, mais que dans Sa sagesse Elle veuille bien les regarder comme un commencement de justice. Le temps aidant et grâce au patient travail de persuasion de leurs compatriotes, les catholiques du Manitoba peuvent espérer obtenir satisfaction. La condamnation à l'heure actuelle des concessions faites rendrait (je suis prié d'insister sur ce point) toute concession future impossible.

« Mes instructions m'enjoignent » encore de renouveler à Votre Eminence le désir que j'eus déjà l'honneur de lui exprimer que Sa Sainteté veuille bien nommer un délégué permanent pour le Canada. Le représentant de Sa Sainteté résiderait sur les lieux mêmes, mais sera en dehors des intérêts locaux et ainsi il pourrait, avec plus de sagesse, guider les catholiques à travers les difficultés qu'ils ont à surmonter.

« Il y a un autre point que j'ose prier Votre Eminence de vouloir bien considérer.

« Presque aussitôt que le texte latin de la lettre du Saint Père paraîtra, des traductions différentes et même contradictoires paraîtront et j'en suis sûr, tout de suite, s'élèveront des discussions bien regrettables sur l'interprétation des mots de Sa Sainteté.

« Pour éviter un tel malheur, est-ce qu'il est permis de suggérer à Votre Eminence, combien il serait désirable que le texte latin soit accompagné par des textes autorisés en français et

en anglais. Cette procédure a été suivie, et je m'en souviens correctement, en plusieurs occasions dans le cas de la France et de l'Angleterre avec succès. Je quitterai Rome samedi; jusqu'à ce jour je suis entièrement à la disposition de Votre Éminence. "

D'abord, il est notoire que certains archevêques canadiens ont travaillé à Rome pour empêcher la nomination d'un délégué du pape et pour obtenir la condamnation des concessions gagnées aux catholiques par le gouvernement fédéral.

Ces tentatives ont misérablement échoué et l'on doit s'en féliciter.

Mais la victoire n'est pas venue comme cela toute seule aux libéraux. On avait affaire à forte partie, et il a fallu de longs et laborieux pourparlers dont « les catholiques membres du gouvernement et du parlement du Canada » avaient heureusement confié la conduite à l'un des meilleurs avocats du barreau de Londres, M. Charles Russell.

Qu'est-ce que les libéraux catholiques, députés et ministres, ont chargé M. Russell d'exposer aux autorités romaines ?

1. Que la condamnation du Régiment Laurier Greenway serait un malheur et une faute.

2. Qu'on admettait l'imperfection de ce règlement, mais qu'il devait être accepté comme un commencement de justice (voir discours de M. Laurier aux Communes et de M. Greenway à Montréal).

3. Qu'il était désirable que le texte latin de la lettre du Saint-Père fût accompagné par des textes autorisés en français et en anglais, pour éviter des discussions regrettables sur l'interprétation des mots de Sa Sainteté. (La suite a prouvé la sagesse de cette mesure).

4. Les instructions de M. Russell lui enjoignaient aussi de demander à Rome la nomination d'un délégué permanent pour le Canada.

M. Russell a obtenu immédiatement satisfaction sur tous les points, sauf sur le dernier; mais il ne faut jurer de rien. Il est bien entendu que la masse du clergé et les cléricaux seront encore plus opposés à un délégué permanent qu'ils l'étaient au délégué extraordinaire qui a été insulté, vilipendé par ces bonnes âmes (v. l'organe du clergé, la *Verite*).

Tous ces faits restent acquis à l'histoire, et aucune subtilité ne pourra rien contre leur évidence.

Passons à autre chose.

Le correspondant de la *Presse* à la chambre fédérale, payé pour mettre ses convictions dans sa poche, a écrit à ce journal les choses les plus ignobles et les plus stupides sur la réponse absolument correcte et juste que l'hon. M. Scott a donnée à la question déplacée de M. Landry.

Le correspondant de la *Presse* a qualifié de lâche et de ridicule l'attitude prise par M. Scott. C'est une honte.

Le gouvernement, par l'organe de M. Scott, a donné à l'interpellation la seule réponse qui pouvait être donnée: "Le gouvernement, a dit l'honorable sénateur, n'a envoyé personne à Rome avec instruction de discuter la question des écoles du Manitoba ou aucune autre question."

Et c'est vrai. Il n'y a aucun ordre en conseil autorisant semblable démarche de la part du gouvernement, et aucune somme d'argent n'a été portée dans les comptes publics pour payer les services de M. Russell dans cette affaire indiquant que cet avocat agissait au nom du gouvernement du Dominion. De plus, aux termes de la lettre elle-même lue devant le sénat par M. Landry, il est manifeste que M. Russell représentait « les catholiques membres du gouvernement et du parlement » en leur capacité privée et nullement le corps qui est resté complètement étranger à leur acte. De quel droit un sénateur ou un député peut-il venir ennuyer le gouvernement pour une question que celui-ci ne connaît pas et qu'il n'a pas à connaître? Le gouvernement n'avait qu'à répondre par une fin de non-recevoir. Mais parce que M. Scott a bien voulu donner une réponse sensée, on l'insulte et l'on met la prétendue lâcheté sur le compte de son grand âge.

Nous le répétons, c'est honteux. Mais, les cléricaux s'imaginent-ils que le public est assez naïf pour ne point découvrir la supercherie? La ruse est trop grossière pour qu'on s'y laisse prendre. On a voulu essayer d'une petite manœuvre pour amener les protestants contre le cabinet libéral en cherchant à substituer le corps aux individus, de façon à rendre responsable le gouvernement pour l'acte des catholiques qui en font parti, parlant en leur nom propre. La mèche est éventée; ceux qui voulaient une révolution dans le pays à leur bénéfice en seront pour leurs frais.

Les cléricaux peuvent essayer autre chose.

Recettes et Procédés

BIERE DE GINGEMBRE

Cette boisson est excellente pour la saison des chaleurs. Pour la fabriquer, on fait bouillir pendant une heure trois gallons d'eau avec trois onces de gingembre, 4 livres de sucre, 3 oranges ou citrons divisés ; on passe au tamis, on met dans un baril de 5 gallons que l'on complète avec de l'eau froide ; on laisse fermenter, puis on bouche le baril pour mettre en bouteilles au bout de dix jours. La bière mise en bouteilles mousse très bien et s'améliore en 15 jours.

Prix du gallon : environ 2 centims.

NETTOYAGE DES STATUES EN BRONZE

Les statues en bronze, exposées aux injures du temps, ont besoin d'être de temps en temps nettoyées. Voici un procédé que l'on a employé dernièrement à Nuremberg et qui a parfaitement réussi, sans altérer en aucune manière la patine du bronze. Les statues ont été barbouillées d'une couche épaisse de savon alcalin, puis on les a laissées pendant trente-six heures en les protégeant contre le soleil et la pluie. Au bout de ce temps on les a frottées avec de la sciure de bois, puis on les a lavées avec un jet d'eau un peu fort et enfin on les a essuyées et brossées avec des tampons de flanelle.

PROCEDE POUR CONSERVER LES CITRONS

Les citrons se gâtent dès qu'ils sont atteints par l'humidité. Pour y obvier faire sécher au feu du sable fin. Quand il est froid, en mettre une couche au fond d'une caisse propre et sèche ; envelopper d'un papier chaque citron, le poser à mesure, le côté de la queue tourné en bas, sur la couche de sable, de manière que les fruits ne se touchent pas. Sur ce premier lit de citrons, mettez une nouvelle couche de sable ; puis continuer le placement de la même manière.

Si vous toussiez, prenez sans délai le

VIN MORIN

Créso-Phates

qui vous guérira promptement, vous donnera appétit et vous remettra vos forces.

Elle gagne 30 livres

Expérience de Mlle Flora Ferguson, de Sidney, N. E.

Souffrant pendant cinq ans d'une Impotence presque complète

Elle prit de nombreux remèdes sans aucun résultat

Elle est ramenée à la santé par les Pilules Roses du Dr Williams

Du "Reporter", de Sydney, N. E.

Plusieurs de nos lecteurs, surtout ceux de Sydney et des environs, se souviendront de la personne dont il est question dans cet article, ayant connu Mlle Ferguson dans le temps qu'elle demeurait à Harwood Hill, sur les confins de la ville. De 1890 à 1895, elle était en proie à la maladie, et au lieu d'être comme autrefois une jeune fille pleine de vie et de santé, elle était tombée dans l'abattement le plus complet. Au printemps de 1895, elle quitta la maison pour rejoindre aux Etats-Unis, une de ses sœurs et d'autres parents, dans l'espoir qu'un changement de climat lui ferait du bien. Elle y fut soignée par des médecins, mais sans succès ; au contraire, son état empirait toujours, et elle passa la plus grande partie de son temps chez sa sœur dans l'ennui et l'inaction. Ses parents venaient la voir et se disaient d'un air de pitié : " Pauvre Flora, elle n'en a pas pour longtemps. " Depuis le commencement de sa maladie jusqu'au temps où elle commença à prendre la première boîte des Pilules Roses du Dr Williams, elle avait pris plus de vingt remèdes différents, les uns prescrits par les médecins, d'autres achetés chez les pharmaciens. Sur les conseils d'une de ses amies, elle résolut d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, et

demanda à sa sœur de lui en acheter une boîte. Elle les prit en se conformant fidèlement à la recette.

De jour en jour son état s'améliora, son courage se réveilla, et au bout de quelques semaines elle se rendit à pied au bureau de poste, éloigné d'un mille, et retourna à pied chez elle. Mlle Ferguson continua le même remède jusqu'à concurrence de huit boîtes, et alors elle était parfaitement rétablie et au comble du bonheur. Elle avait regagné la santé et la force de jadis. La maladie l'avait décharnée au point que son poids était réduit à 102 livres, et après avoir achevé la dernière boîte, elle pesait 144 livres. Il y a un mois, elle se présenta au bureau de ce journal, pour prendre un abonnement et donner son adresse à Arlington, Mass. Au cours de son entretien avec M. W. A. Richardson, l'éditeur, elle mit celui-ci au courant des faits que nous venons de relater, et ce fut avec une visible satisfaction qu'elle proposa de les communiquer au public, afin de faire savoir à tout le monde de quelle manière les Pilules Roses du Dr Williams l'avaient arrachée à la mort, pour lui rendre le plus grand des biens, la santé.

Grande fut sa surprise, car il l'avait connue à Sydney; il savait combien son état pitoyable, et ce changement inespéré était plus que suffisant pour le remplir d'étonnement.

On peut vérifier les faits ci-dessus en écrivant à Mlle Ferguson, 16 rue Henderson, Arlington, Mass.; à l'éditeur du "Island Reporter," Sydney, N. E., ou à une des connaissances de Mlle Ferguson, Harwood Hill, Sydney.

Il est populaire

La popularité du BAUME RHUMAL est due à son action prompt et énergique contre les affections de la gorge et des poumons. Par tout 25c la bouteille.

Tout l'univers

En Amérique, en Europe, en Chine, en Afrique, partout du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest, vous trouverez le témoignage des bienfaits produits par le BAUME RHUMAL.

Plus d'un mille

Médecins font usage du MENTHOL COUGH SYRUP dans leur pratique et tous le recommandent comme supérieur à tout autre.

Broma

Cette préparation scientifique se prend dans tous les cas d'anémie, faiblesse générale, maladie du sang ou des nerfs, etc. Si les personnes prises de ces maux faisaient usage du BROMA elles en seraient enchantées; leur santé de mauvaise deviendrait bonne, florissante; leur sang serait enrichi, reprenant son ancienne teinte rose; leur faiblesse disparaîtrait comme ces brumes légères que poussent au loin les brises du printemps. Prenez avec persévérance cette excellente préparation, ce tonique sans rival et soyez assuré de votre guérison.

A quoi bon

Courir d'un remède à l'autre sans rime ni raison, quand vous avez le BAUME RHUMAL qui soulage de suite et guérit en un rien de temps.

Le Broma

Restaure les personnes nerveuses et épuisées par le surmenage et les excès. Le BROMA donne un teint rose, rend la joie et le bonheur du jeune âge. Le BROMA est reconnu comme un des plus puissants toniques. Il guérit la faiblesse, anémie, chlorose, leucorrhée, etc.

PROVINCE DE QUEBEC }
DISTRICT DE TERREBONNE }

Cour supérieure

No 109

Dame MARGARET GOULD, du township de Chatham, district de Terrebonne, épouse commune en biens de William Kenton, cultivateur du même lieu, dûment autorisée,

Demanderesse.

vs

Le dit WILLIAM KENTON, cultivateur du même lieu,

Défendeur.

Une action en séparation de biens a été instituée en cette cause.

R. P. de LARONDE,
Avocat de la Demanderesse.

Sainte-Scholastique, 25 avril 1898.

Soins aux malades

Petit lait

Écrasez des pastilles de "Rennecine" et faites dissoudre dans une cuillerée à table d'eau, ajoutez une chopine d'eau légèrement chauffée, et le lait caillera. Après que le caillé est formé, brisez-le avec une fourchette. Laissez-le reposer une demi-heure et décantez le petit lait. Pour lui donner du goût, on peut y ajouter du sherry ou du sucre, au gré du malade.

Cordial aux œufs

Battez légèrement un œuf; ajoutez-y une cuillerée à thé rase de sucre et mettez-le dans un verre que vous remplissez ensuite de lait. On peut ajouter quelques gouttes de "Royal Extract of Vanilla," ou un zeste de citron râpé (en ayant soin de ne pas prendre le blanc, qui donne un goût amer), pour le rendre plus agréable au goût. On le mélange avec du sucre. Si vous voulez un breuvage stimulant, mettez de la boisson forte en dernier lieu; car l'alcool fait cuir l'œuf et durcir le sucre si on le met avant le lait.

L'affaire Zola-Dreyfus

Révélation Extraordinaires

Les récentes révélations, démontrant l'innocence de Dreyfus et accusant ouvertement Esterhazy, sont si importantes et si extraordinaires, que tous ceux qui ont suivi de près cette affaire sensationnelle y trouvent un intérêt considérable. Le *Siecle* a publié un article écrit par un diplomate résidant à Berne, dans lequel sont exposées d'une façon frappante les relations qu'Esterhazy a entretenues avec le major von Schwartzkoppen, l'attaché militaire de l'ambassade allemande à Paris entre 1892 et 1896. Peu de temps après l'arrivée de Schwartzkoppen à Paris, Esterhazy lui offrit ses services et devint son meilleur pourvoyeur

de documents. Cet officier a dit, à l'époque de son rappel, qu'il n'avait reçu pas moins de 162 communications du major Esterhazy. En 1894, le major Schwartzkoppen, qui avait été promu colonel, trouva dans son bureau les documents mentionnés dans le fameux bordereau. Il sut tout de suite qui les lui avait apportés, et il continua ses relations avec Esterhazy. Il ignorait à cette époque l'histoire du bordereau intercepté. Le 29 octobre 1894, la *Libre-Parole* demanda si quelque importante arrestation n'avait pas été faite sous l'inculpation de haute trahison. Le colonel Schwartzkoppen alla immédiatement trouver son ami le colonel (alors major) Panizzardi, l'attaché italien à Paris, et lui dit: "Je crois que mon homme s'est fait pincer, l'imbécile." L'*Eclair* confirma la nouvelle le lendemain. Le colonel von Schwartzkoppen était toujours très inquiet. La *Libre-Parole* dit que l'officier arrêté était juif.

Le même jour, le colonel von Schwartzkoppen, rencontrant le major Panizzardi, s'écria: "Grâce à Dieu, ç'a été une fausse alarme. Ce n'est pas mon homme." Il était sûr, lorsqu'il a entendu mentionner le nom de Dreyfus, qu'il n'avait jamais eu de relations avec cet homme. Il pensa que Dreyfus avait dû vendre quelque information à une autre puissance de la triple, et il fut très surpris, après s'être enquis auprès de tous ses collègues étrangers à Paris, que Dreyfus n'avait eu aucune affaire, ni directement ni indirectement, avec aucun d'eux. Enfin, le cas de Dreyfus ne le concernait pas, et il en conclut que le gouvernement français devait avoir des preuves de la culpabilité du prisonnier, et il continua de recevoir des informations de son pourvoyeur ordinaire, le major Esterhazy, qui n'avait plus la moindre inquiétude, et qui, après la condamnation de Dreyfus, travailla avec une nouvelle ardeur pour le colonel von Schwartzkoppen. Entre temps, il rendit quelques services aux Italiens, et livra au major Panizzardi des documents relatifs aux fortifications des Alpes.

Cela continua ainsi jusqu'au 10 novembre 1896 alors qu'un fac simile du bordereau parut dans le *Matin*. Le colonel von Schwartzkop-

pen reconnut immédiatement l'écriture d'Esterhazy et se rappela les documents auxquels il y était fait allusion. Cette découverte lui causa une violente émotion. Il avait la preuve que Dreyfus avait été condamné sur une pièce écrite par Esterhazy. Il se rendit le même jour chez le major Panizzardi, et déclara : " Mon homme est pris. Voilà son écriture. " Le bordereau avait probablement été intercepté à l'ambassade. Deux serviteurs français, soupçonnés d'être aux gages de la police française, furent congédiés. A partir de ce jour Esterhazy n'apporta plus aucun autre document à Schwartzkoppen, et quelques jours après il demanda à rentrer au bureau de l'état-major. On croit qu'il avait été informé que le colonel Picquart poursuivait une enquête avec l'assentiment du général de Boisdesfré, et il pensa que le meilleur moyen de tout enrayer était de se trouver lui-même à l'état-major. Mais sa demande, quoique appuyée par deux députés, fut rejetée.

L'AFFAIRE DREYFUS

revint sur le tapis dans le mois d'octobre dernier. Le nom d'Esterhazy n'avait pas encore été mentionné par aucun journal, quand un après-midi il se présenta chez Schwartzkoppen dans un état de profond désespoir. Il tira alors un revolver et, menaçant le colonel, dit qu'il était prêt à sortir de l'impasse par un suicide ou un crime. Il voulait arracher à Schwartzkoppen la promesse que celui-ci irait trouver Madame Dreyfus pour lui dire que lui (Schwartzkoppen) avait eu affaire à Dreyfus et non à Esterhazy. Schwartzkoppen refusa de se parjurer, mais il dit à Esterhazy qu'il se considérait lié par le secret, et comme il l'avait employé il ne le dénoncerait pas. Le major Esterhazy sortit peu satisfait. Il retourna quelques heures après triomphant. Il fit des excuses au colonel et déclara qu'il n'avait plus rien à craindre. Deux officiers français venaient de lui remettre une pièce avec laquelle il pourrait défier ses ennemis. Ces deux officiers se transformèrent probablement en la " dame voilée. " Schwartzkoppen qui sentit que sa position deviendrait " très fausse " si

Esterhazy était découvert, demanda un poste à Berlin et prit congé du président de la République. Le nom d'Esterhazy fut mentionné publiquement pour la première fois le 15 novembre, par M. Mathieu Dreyfus.

Aucun journal en France n'aurait osé publié une histoire comme celle-ci, il y a deux mois, quelle qu'en ait été la réelle authenticité. Et la réponse d'Esterhazy à ces charges terribles faites dans ces détails et par une aussi haute autorité n'a rencontré de sa part qu'un mouvement de dédain et la menace de tuer Schwartzkoppen s'il reparaisait en France.

RECHERCHES HISTORIQUES.—Sommaire de la livraison de mai : Sainte-Anne de Varennes, Mathieu A. Bernard ; les caveaux de la basilique de N.-D. de Québec, N. E. Dionne ; Une ancienne coutume américaine, P. G. R. ; Le pilote Jean Alphonse, Paul Gallarel ; Sir L. H. Lafontaine, L. O. David ; Le quatrième voyage de Cartier, Paul de Cazes ; Les deux gouverneurs Head, P. G. R. ; L'exécution de McLane, Aubert de Gaspé ; On a eu lieu le combat de Dollard, Outaouais ; La presse pédagogique dans la province de Québec, J. B. Cloutier ; les nègres sous le régime français, Philéas Gagnon ; Versailles, Benjamin Sulte ; Le castor symbole canadien, l'abbé H. A. Verreau ; Un missionnaire des Bois-Francs, l'abbé C. F. Baillargeon ; Les frères Récollets, Gustave Ouimet ; Le pain bénit, l'abbé Charles Trudelle ; Les fondateurs de cuillers, Napoléon Legendre ; Questions, Bibliothèque canadienne, etc., etc.

LA GUERRE

On cherche dans tous les départements l'endroit où l'on pourrait trouver une bonne valeur au prix courant. Allez chez J. D. Fournelle, vous y trouverez le plus belle assortiment de chaussures et de chapeaux de la saison, ainsi que des casquettes et des chaussures de cyclistes.

500

paires de chaussures pour être vendues à moitié prix. Hâtez-vous.

—A VENDRE.—Bois debout (bois franc) sur une étendue de terrain de 54 arpents, à trois milles de Saint-Jérôme.

Conditions : argent comptant. S'adresser chez M. Messero & Cie ou au bureau de l'AVENIR DU NORD, Saint-Jérôme.

— Assurez votre vie dans la GREAT WEST, compagnie qui a obtenu une moyenne de sept pour cent sur ses placements depuis son organisation. Ses placements sont sur des propriétés de ville rapportant des bénéfices.

Seul agent pour le district : M. JOS CORBEIL, Saint-Jérôme.

Tante Berthe

3 PAR

G. de Peyrebrune

(Suite)

« Vous allez donc tout à l'heure mettre la chambre bleue en état de recevoir ce nouvel hôte. Et vous soignerez le déjeuner, car un enfant de vingt ans, cela doit manger énormément, n'est-ce pas, Catherine ?

— Mais, c'est-il pour tout de bon que madame dit ça ? fit la vieille, ou c'est-il... ?

— C'est, c'est, c'est ce que je vous dis. Croyez-vous que l'on invente ces choses là, vous ?...

— Mais il ne restera pas longtemps ici, ce monsieur, je suppose ?...

— Ah ! s'écria la jeune femme d'une voix véritablement émue, il y restera toujours, si cela lui plaît... Pauvre enfant, tout seul, sans famille, sans fortune !... Il sera ici chez lui, entendez-vous, Catherine, et...

— Mais c'est impossible !... exciama la vieille, en prenant le plafond à témoin de son dire, tout à fait impossible, madame !

Mme Desgranges frappa du pied.

— Oh ! madame ! continua Catherine sans se laisser intimider, y songez-vous ?... Quoi !... vous voulez installer chez vous, près de vous, un jeune homme de vingt ans, et vous en avez dix-neuf !...

— ... Et demi, ajouta la jeune femme ; puis elle partit d'un grand éclat de rire, qui se prolongea en s'épanouissant comme la gerbe d'une fusée.

— Eh ! Jésus !... que dirait-on à la ville, si on venait à savoir cela ? commença la vieille, pendant que sa jeune maîtresse riait encore. En ferait-on des histoires et des commérages ! Et pour dire le vrai, ce n'est pas prudent du tout, car enfin, fit-elle

en se rengorgeant, madame est un peu jolie, oui, et si ce monsieur-là venait à manquer de respect à madame...

Mme Desgranges arrêta tout net sa cascade d'éclats de rire et regarda fixement la vieille femme.

— Ah ! mais !... fit-elle je n'avais pas pensé à cela !

« Oh ! quel ennui ! ajouta la jolie veuve. Eh ! Seigneur ! que voulez-vous que je fasse ? Je ne puis pourtant pas refuser de le recevoir, ce pauvre enfant, dans un moment aussi douloureux pour lui ! Oh ! non, je ne le ferai pas... Et cependant je ne puis m'exposer aux commentaires charitables des belles dames de Périgueux, et surtout aux... entreprises... Eh bien ! me voilà dans une jolie situation ! Et ce garçon-là qui peut arriver d'un moment à l'autre !

— Si on disait que madame est en voyage ?... insinua Catherine.

— Et laisser cet enfant-là sur le pavé, n'est-ce pas ? Jamais ! D'ailleurs, c'est un peu sa maison ici. Depuis que j'ai lu cette lettre, j'ai quelque chose sur le cœur qui me pèse singulièrement... Tenez, Catherine, voici ce que je vais faire : nous allons recevoir convenablement mon neveu, — et la jeune femme se reprit à sourire en pensant à ce neveu qui avait six mois de plus qu'elle, — puis au bout de quelques jours, je verrai M. Gulirel et je m'arrangerai avec lui, sous prétexte de le faire travailler un peu dans son étude, pour qu'on me le garde jusqu'à ce que nous ayons décidé certaine chose que j'ai en tête... voilà qui est convenu. Maintenant...

— Mais, madame, objecta encore la prudente vieille, savez-vous de quelle pâte il est fait, ce garçon-là ? Savez-vous s'il sera bien d'humeur à se laisser congédier lorsqu'il vous aura vue ? Et la vieille appuya sur ce mot. Madame est une tante bien jeune et bien... jolie pour se faire craindre et obéir comme elle le voudrait, et...

— Chut !... taisez-vous, fit Mme Desgranges, qui courait après une idée et semblait prête à jeter son filot sur ce papillon miroitant devant elle. Pui soudain la jeune femme se leva d'un bond, et frappant l'une contre l'autre ses deux mains qui de-

vinrent toutes rouges, elle se mit à sauter à pieds joints et riant follement. Son bonnet de nuit glissa à terre, ses cheveux roulerent jusqu'à ses talons, une de ses pantoufles fut envoyée à l'autre bout de la chambre et c'est à cloche-pied que la joyeuse petite veuve s'en alla la reprendre. Elle était toute vermeille, bruissante, épanouie. Elle voletait, et caquetait, et faisait tout ce délicieux tapage que font, lorsqu'ils sont jeunes, gais et beaux les oiseaux de cette espèce-là.

— Vite, vite, à l'œuvre ! cria-t-elle en plongeant ses doigts dans sa chevelure ébouriffée. Allez à vos fourneaux, Catherine, vous mettrez deux couverts et du linge fin, et des entremets sucrés, et des liqueurs et... Eh bien ! quoi !... vous êtes encore là ?... Mais, malheureuse, mon neveu arrive aujourd'hui, tout-à-l'heure, dans ce moment peut-être ; courez, mais courez donc !

— Courez, courez... maugré la vieille bonne sans bouger de place. Ne dirait-on pas que j'ai vingt ans moi aussi !... Je croyais que madame avait compris que... réfléchi à... ne voulait pas s'exposer enfin aux... .

— Faut-il que j'aille à la cuisine, moi ? riposta Mme Desgranges en se croisant les bras et venant mettre son nez retroussé à deux pouces du visage refrogné de la vieille femme.

— C'est bon, c'est bon ! fit celle-ci, qui se retourna en secouant furieusement les épaules ; puis elle quitta l'appartement, en faisant le geste de se laver les mains, comme Pilate, de tout ce qui allait arriver.

Restée seule, Mme Desgranges s'en alla prendre dans la chambre contiguë à la sienne, qui était celle de feu son mari, une clef passablement rouillée, puis elle s'achemina sans bruit et posément, deux points qui méritent d'être notés, vers l'autre bout de la maison.

— Oh ! oh ! murmurait-elle, la petite Berthe n'est pas aussi felle qu'elle en a l'air. Nous allons nous arranger de façon, mon beau neveu, que nous puissions vous examiner à loisir et sans danger pour notre personne. Et si vous méritez que l'on

s'intéresse à vous, eh bien ! nous ferons deux parts de la fortune de votre oncle. Il ne sera pas dit que le fils du frère de mon mari sera pauvre et malheureux, tandis qu'une étrangère... .

Sur ces mots, elle ouvrit, non sans efforts, la porte d'une chambre qui était plongée dans l'obscurité, puis elle courut à la fenêtre en s'écriant :

— Pouah ! comme ça sent la vieille femme, ici !

L'impertinente ouvrit tout largement croisée et volets et respira voluptueusement l'air pur qui entra à flots.

— Voyons, fit-elle alors en examinant autour d'elle, il s'agit de se reconnaître.

Elle se trouvait dans l'appartement de la première femme de M. Desgranges, où toutes choses avaient été laissées à leur place par la vénération de son époux. Il y régnait même un peu de désordre, mais ce désordre avait aimenté pendant longtemps les rêveries du veuf et on l'avait religieusement respecté.

Quelques tiroirs bâillaient çà et là ; Mme Desgranges n'y prit point garde ; mais elle alla tout droit à un petit meuble, qu'elle avait probablement inspecté déjà, et en tira une boîte en satin blanc jauni par les années, sur laquelle était brodé en chenille jadis bleue le mot : Souvenir.

Puis elle revint s'installer près de la fenêtre devant une commode-toilette et posa la boîte devant elle. Elle en tira divers petits pots de formes étranges, des pinceaux, des flacons, des tubes, des brosses, des houppes, des tampons, des crayons, tout l'arsenal de coquetterie, en un mot, de feu Mme Desgranges.

— C'est dommage, tout de même, murmurait-elle en faisant une jolie moue qui pelotonnait la bouche en forme de crise. Mais bast ! ce n'est pas pour longtemps et ce sera plus sage.

Alors, sans plus hésiter, elle tordit bravement et à pleins poings les plus beaux cheveux du monde, dont les boucles folles, d'un superbe châtain-clair, voltigeaient et chatoyaient autour de son front, et elle les attacha soigneusement aplatis.

(A suivre)

Tante Berthe

4

PAR

G. de Peyrebrunç

(Suite)

Puis elle roula sur son doigt deux mèches rebelles et les piqua des deux côtés de ses joues en les allongeant. Elle termina enfin cette première transformation en jetant sur tout cela un épais nuage de poudre blanche. Cette exécution fut accompagnée d'un léger soughir. Alors vint le tour du visage. Elle trempa un pinceau dans un flacon qui était soigneusement ficelé et se barbouilla consciencieusement depuis le front jusqu'au menton, d'une sorte de colle blanche, sous laquelle son frais minoi disparu pour faire place à un masque blême qui lui arracha un cri d'horreur. Mais, d'un geste déterminé, elle s'empara d'une houppette et acheva l'œuvre de destruction, en posant sur cette colle une poudre adhérente, qui jouait tant bien que mal le rôle d'épiderme mais d'un épiderme sans couleur et sans vie. D'un trait net, elle déguisa l'arc noir en fin de ses sourcils sous une teinte grisonnante, à l'aide d'un crayon mystérieux qui avait eu pour mission primitive d'estomper une veine légère sur la tempe flétrie de sa devancière. Après quoi ainsi défigurée, elle s'affubla d'une cornette blanche à long tuyau, sur laquelle elle noua une capeline de soie noire, bordée d'une dentelle qui tombait sur son front et jetait de l'ombre sur son visage.

Cette œuvre accomplie, elle se regarda longuement et soupira plus fort que jamais. Elle n'avait plus du tout, mais du tout, envie de rire. Il lui sembla même qu'en prenant la livrée de la vieillesse, elle venait de prendre son humeur. Et cependant le sacrifice n'était pas complet : ses yeux, deux escarboucles couleur de topaze brûlée, jetaient sur tout leur voisinage un certain air de fraude qui n'aurait trompé personne. Mais le remède était proche. Dans une corbeille à ouvrage, des conserves en verre noirci levaient en l'air leurs attaches tordues. Notre héroïque veuve les prit, les redressa, les frota et enfin les planta sur un petit nez relevé à la diable, qui disait, à lui seul,

toutes les malices dont était susceptible le personnage qu'il embellissait. Ensuite elle jeta son peignoir enrubané et fouilla dans la garde-robe de la défunte, car, pour la sienne, il n'y fallait pas songer, les traînes constellées de nœuds et de dentelles et les retroussis pompadours n'étaient pas de mise en cette occurrence.

Mais M. Desgranges avait eu, par malheur, le goût des extrêmes : sa première femme aurait pu décrocher le lustre de la cathédrale en se haussant un peu sur la pointe des pieds, et la seconde avait été condamnée à grimper sur une chaise pour faire les nœuds de cravate de son mari.

D'où il résulta, pour notre petite veuve, l'impossibilité de trouver une robe assez courte dont elle pût s'affubler et le vif mécontentement qui suivit cette découverte.

Fort décontenancée par ce contretemps, elle commençait à trépigner d'impatience, selon sa coutume, lorsqu'elle s'avisait qu'elle possédait, dans un coin quelconque, son dernier costume de pensionnaire, lequel était noir, court, tout uni, et possédait une pélerine : vêtement tout à fait propre à une vénérable douairière, mais à une douairière dépourvue de coquetterie. Sans respect pour ses cheveux blancs, notre jeune folle exécuta un entrechat des plus pittoresques, puis s'envola, à demi vêtue, dans son appartement.

Un quart d'heure plus tard, une petite bonne femme, aux allures bizarres, descendait gravement l'escalier principal et ouvrait sans bruit la porte de la salle à manger. Dans cette pièce vaste, assombrie par l'ombre des platanes de la cour et tout encombrée de fleurs et d'arbustes, Catherine mettait son couvert.

En personne prudente, elle avait laissé de côté la petite table étroite sur laquelle Mme Desgranges prenait ordinairement ses repas, et lui avait substitué la grande table qu'on ne déployait qu'aux jours de réception. Les deux couverts, correctement disposés, se faisaient face. Par ce moyen, pensait-elle, les deux jeunes gens seraient assez éloignés l'un de l'autre pour que le diable ne pût se cacher entre eux.

Elle disposait symétriquement son argenterie, lorsqu'un léger bruit la fit retourner, et elle se trouva nez à nez avec la singulière petite personne qui venait d'entrer.

— Eh ! J'sus !... fit-elle en se reculant brusquement et examinant cette nouvelle venue de la tête aux pieds.

Cependant, elle se remit de sa frayeur et lui fit une sorte de révérence en disant :

— Vous demandez Mme Desgranges ?

La petite vieille ne bougea pas.

— Hein ! . . . fit Catherine, en mettant derrière son oreille sa main ouverte, pour montrer clairement qu'elle n'avait rien entendu.

L'inconnue murmura quelques mots inintelligibles.

— Est-ce que je deviendrais sourde comme mon homme ? grommela Catherine, qui se rapprocha et tendit le cou. Vous dites ? . . .

Pas de réponse.

Pour le coup, Catherine se redressa le sourcil froncé et prête à se mettre en colère, lorsque ses regards rencontrèrent la cornette plissée, la capeline noire et les lunettes qui ornaient l'étrangère. Ces trois objets lui étaient parfaitement connus pour avoir composé la parure habituelle de feu Mme Desgranges dans les derniers jours de sa vie.

Et soudain, pensant voir devant elle l'ombre de sa première maîtresse, elle se mit à jeter les hauts cris en se signant à tour de bras.

— Jésus ! mon Dieu ! . . . s'écriait-elle, comme elle s'est ratatinée depuis qu'elle est morte ! . . . Allez-vous-en, madame, allez vous recoucher, je vous ferai dire des messes, aussi vrai que je m'appelai Catherine . . .

Et les signes de croix de voltiger. Tout à coup le pseudo-fantôme éclata d'un rire frais dont le délicieux bruit de cascade fit ouvrir à Catherine des yeux énormes. Puis, dans l'accès de ce rire fou, les lunettes sautèrent en l'air, et la vieille servante reconnut avec stupeur les yeux malins de sa jeune et folâtre maîtresse.

— Ah ! madame ! . . . fit-elle en s'épongeant le front, ah ! madame ! . . . vous avez manqué me faire mourir de peur . . . C'est très dangereux ces choses-là. Eh ! Jésus ! quelle fantaisie vous a prise de vous mettre en costume de carnaval ?

Mais Mme Desgranges rajusta ses lunettes, rabassa ses coiffes sur son nez et reprit son air grave.

— Catherine, dit-elle, me voici, je l'espère, à l'abri des entreprises de mon fripon de neveu et tout à fait propre à me faire respecter et obéir. C'est ce que je voulais. Maintenant que vous êtes au courant de mes intentions, retenez votre langue. Si mon neveu vient à vous interroger à mon sujet, dites-lui que M. Desgranges, en se remariant, avait pris une femme à peu près de son âge. Cela lui semblera moins surprenant, avouez-le, que de lui présenter une tante de dix-neuf ans et demi, quand son oncle est mort à soixante dix ans ! Vous éloignerez les visiteurs en me disant souf-

frante ou absente, comme il vous plaira ; et vous me ferez le plaisir de ne pas m'adresser de remontrances devant mon neveu, ce qui compromettrait énormément ma situation. Du reste, ajouta-t-elle, cela durera fort peu : avant longtemps, mon neveu sera casé, et j'aurai rempli mon devoir vis-à-vis de lui sans danger pour personne.

Catherine, les poings sur les hanches, regardait, écoutait et admirait. Cela lui semblait charmant de voir une enfant si vive et si turbulente prendre une résolution semblable dont l'étrangeté même l'émerveillait, et surtout de la trouver si parfaitement décidée à se conduire avec prudence et sagesse, bien que n'ayant personne auprès d'elle pour la conseiller.

— Ah ! pensait-elle, on ne saura jamais tout ce qu'il y a de bon sens dans cette folle tête là ! . . .

Néanmoins, et pour ne pas en perdre l'habitude, elle s'appretait à faire quelque objection, et déjà un " mais, madame . . ." avait pris son essor, lorsque le roulement d'une voiture se fit entendre du côté de la cour d'entrée.

— Eh ! vite, vite ! . . . le voilà ! . . . c'est lui. Catherine ! . . . se mit à crier Mme Desgranges, allez vite ! . . . non, venez ! . . . mais allez donc !

Et l'impatient créature se mit à tirailler sa vieille bonne, qui, parfaitement habituée à ces façons, attendait sans broncher qu'il fut loisible d'exécuter un ordre quelconque.

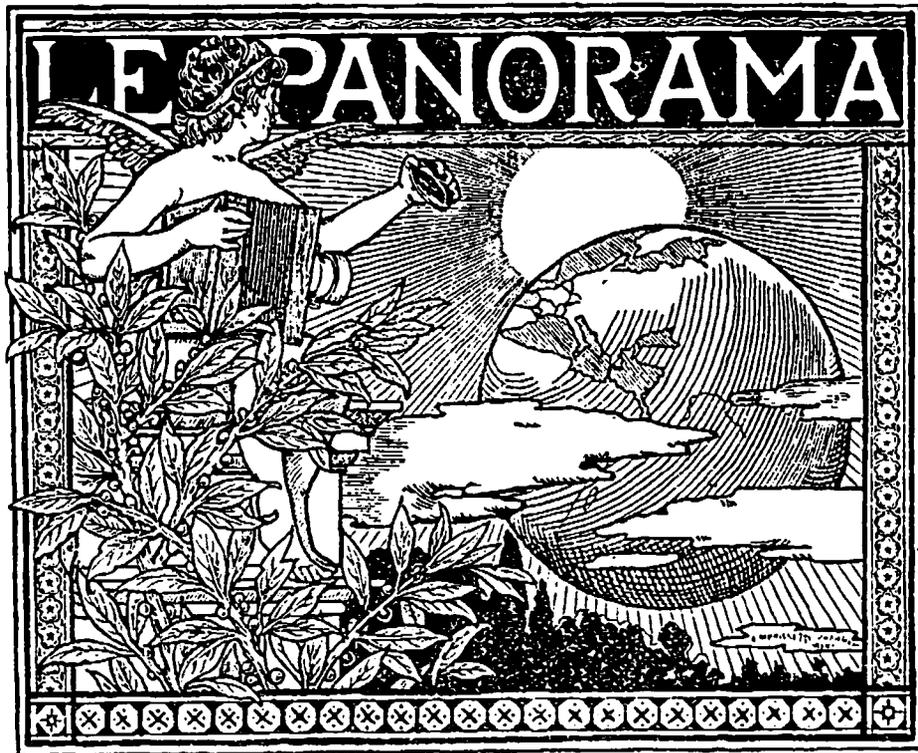
— Eh ! mais allez donc ! fit-elle en la poussant cette fois hors de l'appartement. Faites-le entrer au salon, lui cria-t-elle.

Et elle-même prit sa course à travers le vestibule, se jeta dans une vaste pièce dont elle tira les volets et rabattit les rideaux ; puis elle se blottit dans un grand vieux fauteuil, jucha sur un tabouret ses petits pieds modestement chaussés de souliers et prit sur ses genoux un livre qu'elle ouvrit et tint à rebours. On n'entendait aucun bruit dans la maison. Mme Desgranges, inquiète de ce silence, tendait l'oreille tout en se répétant à demi-voix un petit discours qu'elle venait de forger et sur lequel elle comptait pour se bien poser dans l'esprit de son neveu. Mais elle s'embrouillait et disait force sottises, tant son intention était occupée ailleurs.

— Ce n'est donc pas lui ! s'écria-t-elle à bout de patience, et cette Catherine qui ne revient pas ! . . . Tant pis ! je vais voir . . .

Mais voilà qu'un bruit de pas se fit entendre, puis se rapprocha vivement, et la porte du salon s'ouvrit.

(A suivre)



PRIMES

PREMIERE SÉRIE — A tous nos abonnés pour douze, pour six et même pour trois mois, ainsi qu'à tous les lecteurs au numéro porteurs de notre coupon de prime, nous offrons un riche album du dernier

Panorama-Salon de 1897

Le Panorama reproduit les œuvres les plus importantes, — Peinture et Sculpture — exposées en mai et juin 1897 au Palais des Champs-Élysées et du Champ de Mars, à Paris. Une notice de M. Gaston Schéfer, critique d'art, accompagne chaque gravure. Le Panorama-Salon, avec ses seize belles photogravures en teintes variées, d'un travail irréprochable et d'un goût si exquis constitue une œuvre d'art vraiment riche et digne de figurer sur la table de n'importe quel salon. Aucun journal ou revue n'a encore offert, à titre gracieux une pareille prime à ses lecteurs. Nous la donnons absolument à tout abonné d'un an, de six mois ou de trois mois qui remplira le bulletin ci-contre et nous l'adressera avec le prix de l'abonnement et 5 cents pour l'expédition de la prime franco à domicile. Nous la donnons également à tout acheteur au numéro qui détachera le coupon-prime ci-dessous et nous l'enverra avec 15 cts en argent ou en timbres. *On envoie facilement sous enveloppe de la menuiserie renfermée dans un morceau de vieux journal.*

Adresser lettres et mandats à M. le Directeur de L'EGALITE, à St-Jerome,